

Vidéo 2

Les outils au service du médecin généraliste : les points clés

Utiliser des outils standardisés et validés

La CDA

La consommation déclarée d'alcool – est un outil simple et performant, surtout si le patient collige ses consommations au jour le jour tout au long d'une semaine ou mieux un mois. La consommation en verres standard notée méticuleusement est souvent supérieure à celle déclarée dans une anamnèse « à chaud ». Le calcul de la CDA nécessite de bien connaître le tableau des équivalences : par exemple, une bouteille de vin à deux, c'est 7 verres « à deux », concrètement il s'agit le plus souvent d'un « partage » type 2 + 5, l'air de rien. Une Gordon « Titanium » : c'est 50 cl de bière à 14 %, soit un peu plus de 5 verres standards. Une Leffe de 33 cl à 6,6 % équivaut à quasi 2 verres standards.

Les seuils OMS

Ils constituent les meilleurs repères pour déterminer une consommation à risque accru de complications médicales ou psychosociales. Pour une femme : <14 verres/ semaine pour une femme et pour un homme < 21 verres/semaine ; avec en outre un jour de non consommation. Certains patients alcoolodépendants ne peuvent atteindre cet objectif d'un jour à zéro consommation.

En cas de dépassement des seuils OMS le risque d'affections médicales est accru

Près de 60 pathologies peuvent être dues à l'alcool. Trois exemples :

- le risque relatif de cirrhose est multiplié par 13 pour une consommation de ≥ 4 verres/jour pour une femme et de ≥ 6 verres/ jour pour un homme
- la tension artérielle augmente de $\pm 1,5$ mm Hg / verre standard ; on peut estimer que 6 verres standard peuvent faire passer une diastolique de 8 à 9
- le risque relatif de cancer du sein augmente de $\pm 10\%$ par verre standard ; pour 10 verres standard, ce risque relatif est donc doublé.

D'autres outils performants sont utiles.

Les questionnaires sont des outils simples trop peu utilisés : à titre d'exemple, l'AUDIT préconisé par l'OMS oriente vers une des trois catégories diagnostiques : usage à risque, consommation excessive, alcoolodépendance. L'AUDIT revu ensemble – le patient et son médecin – permet de mieux comprendre les modalités de consommation par le patient et d'appréhender un certain nombre de conséquences de cette consommation. C'est une intervention brève. *Le questionnaire AUDIT sera détaillé dans la 5^e capsule.*

